

L'AJEFNB EST ATTRISTÉE DU DÉCÈS DE MAÎTRE DENIS ROY

Le 8 septembre 2021 – La communauté universitaire et juridique sont attristées du décès de Maître Denis Roy, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Son décès est survenu hier, le 7 septembre 2021.

Natif de Petit-Rocher, au Nouveau-Brunswick, Maître Roy était professeur à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Ses domaines de spécialisation étaient le droit international, la théorie du droit et la philosophie du droit. De 2018 à 2021, il a également été doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

Avant d'occuper le poste de professeur, Maître Roy a travaillé au cabinet du Procureur général du Nouveau-Brunswick, à titre de conseiller politique à la direction de la recherche et de la planification puis à titre de coordonnateur de la révision de l'ensemble des lois et règlements du Nouveau-Brunswick. Cet homme engagé a également occupé le poste de directeur général de l'AJEFNB de 2010 à 2012. Maître Roy a d'ailleurs toujours été un grand ami de notre association, lui qui avait à cœur l'accès à la justice en français et la défense des droits linguistiques de la communauté minoritaire francophone.

Récipiendaire de multiples bourses d'études, le professeur Denis Roy était détenteur des diplômes suivants : B.Sc.soc. (Sc. politique; U. de M.; 1995); LL.B. (U. de M.; 1998); D.E.A (Droit comparé; Université libre de Bruxelles; 2000); Doctorat en droit (Université de Nantes; 2008). Il a par ailleurs prononcé plusieurs conférences et publié bon nombre d'articles.

L'AJEFNB et toute la communauté juridique s'unissent pour offrir à sa conjointe et ses enfants, sa famille, ses collègues, ses étudiantes et étudiants ainsi qu'à ses amies et amis leurs plus sincères condoléances.

Renseignements :

Alexandre Vienneau, directeur général / avocat
dg@ajefnb.nb.ca
Tél. : 506-853-4151